

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rousset, le 17 juin à 17h30



### Approbation du dividende : 2,36 € par action

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2009, les actionnaires de la société ont approuvé la proposition du Conseil d'Administration, d'un versement de dividende de 2,36 € par action au titre de l'exercice 2008.

Cette distribution correspond à 66% des bénéfices pro-forma 2008, conformément à la politique menée par Dreamnex depuis son Introduction.

Un acompte de 1,21 € par action ayant été versé le 30 octobre 2008, le solde de 1,15 € par action sera versé le 7 juillet 2009.

Au travers de cette politique de distribution volontaire, Dreamnex souhaite remercier ses actionnaires pour leur fidélité et renouvelle sa confiance dans ses perspectives de développements.

---

#### Dreamnex : le leader européen de l'Internet de charme

En février 2000, Patrice Macar l'actuel PDG de DreamNex lance SexyAvenue.com, le premier site au positionnement haut de gamme, sobre et qualitatif, réservé aux adultes. Le site propose une boutique de lingerie et de sextoys, un service de diffusion de photos et vidéos, et un service de rencontre. DreamNex est rapidement devenu le leader en France du secteur. En janvier 2008 DreamNex rachète la société belge Enjoy, le plus important réseau de webcams érotiques d'Europe, et devient le leader européen de l'Internet de charme, avec un chiffre d'affaires combiné de 70 millions d'euros en 2008.

Code MNEMO : DNX

CODE ISIN : FR0010436584

Site corporate : [www.dreamnex.com](http://www.dreamnex.com)

Site marchand : [www.sexyavenue.com](http://www.sexyavenue.com)

---

#### CONTACTS



Patrice Macar – Président Directeur Général

Maxence Bessonnaud – Directeur Financier

Tél : 04 42 53 83 83 / [corporate@dreamnex.com](mailto:corporate@dreamnex.com)

#### ACTIFIN

Charlène Masson - Relations presse

Tél : 01 56 88 11 28 / [cmasson@actifin.fr](mailto:cmasson@actifin.fr)

Stéphane Ruiz - Relations analystes investisseurs

Tél : 01 56 88 11 11 / [sruiz@actifin.fr](mailto:sruiz@actifin.fr)